

Image not found or type unknown



Préavis départ logement en contrat apprentissage

Par **carrou**, le **22/04/2008** à **13:33**

Bonjour,rrrnJe suis actuellement en première année d'apprentissage (trois ans) et j'occupe un logement pour les périodes en entreprise et je désire changer d'entreprise entre la première année et la deuxième pour des raisons financière. Pour cela je doit rompre mon cotrat d'apprentissage à l'amiable avec mon entreprise actelle et je désire savoir si je peux appliquer la raison de fin d'un CDD pour faire passer le préavis de 3 mois à 1 mois pour le propriétaire de mon logement?rnmerci.